

## Les sages-femmes (première mention dans les registres : 1703)

*Quelques noms dans les annales de la sage-femmerie montréalaise*

Par Hélène Laforce

*In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 45-47.*

On retrouve des mentions touchant les sages-femmes dès les premiers temps de la colonie (Nouvelle-France). Au début, de courtes références extraites des registres des baptêmes et des sépultures relatent les actes des accoucheuses officiant dans ces petits villages qui donneront naissance à la métropole. Au fil des références, quelques noms ressortent et des situations d'entraide se dessinent. En 1704, à Lachine, la sage-femme Denise Marié se réfugie avec une femme en couches dans une église pour aider cette femme que son mari a laissée<sup>1</sup>. En 1703, la sage-femme du nom de Lancoignée, jurée devant la cour<sup>2</sup>, se présente devant le juge de la prévôté de Montréal pour défendre les droits d'une suspecte que le procureur du roi a forcé à visiter (examen gynécologique<sup>3</sup>). À travers ces récits, le paysage montréalais se profile ; cas unique dans nos archives, les sages-femmes montréalaises nous décrivent leurs excursions « en bateau » au moment où elles exercent leurs fonctions. On oublie souvent, à la lecture des archives manuscrites, que Montréal est une île.

Parmi celles qui exercent la profession de sage-femme, profession dont les autorités françaises ont reproduit en Nouvelle-France toute la complexité hiérarchique<sup>4</sup>, on relève quelques noms qui se sont inscrits dans les annales médicales montréalaises et canadiennes. On pense en premier lieu à celui de Catherine Jérémy, sage-femme et botaniste, dont les envois de plantes en France ont été remarqués et appréciés par les autorités françaises<sup>5</sup>. Suit de près le nom de Madeleine Tapin, d'abord établie comme sage-femme à Lachine en 1714, puis inscrite comme chirurgienne de la Coste de Lachine en 1715<sup>6</sup>.

C'est grâce à la reconnaissance de telles compétences que Montréal s'inscrivait rapidement comme un lieu privilégié dans l'enseignement de l'art obstétrical. Les intendants y ont installé une « sage-femme entretenue » (salarisée) par le roi. Le nom de Montréal fut proposé à plusieurs reprises (par exemple, en 1755, 1784) par les autorités comme lieu propice pour une école de sages-femmes. Il faudra cependant attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que des cours soient offerts tant aux internes de médecine qu'aux sages-femmes dans les maternités de Sainte-Pélagie et de McGill. C'est d'ailleurs une sage-femme qui enseignera l'art de l'obstétrique aux internes de la faculté de médecine de l'Université McGill (maternité de McGill) jusqu'en 1880. Cette chance unique accordée aux Montréalaises tient cependant davantage à l'initiative d'hommes tels que les docteurs Trudel (Sainte-Pélagie) et Trestler (McGill) qu'à la volonté des institutions, puisque ces cours disparaîtront avec le départ de ces derniers. Le cas de Sainte-Pélagie fait d'ailleurs ressortir la fragilité de ces acquis. Des religieuses sages-femmes<sup>7</sup>, formées par le docteur F.-X. Trudel, assistent gratuitement les femmes pauvres. Choqués par cette concurrence déloyale, des médecins contestent leur pratique au Saint-Siège, afin de la faire cesser. Ils auront gain de cause en 1880.

Cet exemple d'exclusion des femmes du champ de la pratique obstétricale n'est pas particulier à Montréal. Il s'inscrit dans un mouvement national plus vaste où l'on voit, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins envahir le territoire de l'obstétrique dont, au nom de la pudeur, ils avaient été jusqu'alors tenus à l'écart. *Faire des accouchements* devient pour eux un excellent moyen de se *faire une clientèle*. Intrusion qui s'installera au cours du XX<sup>e</sup> siècle comme un véritable monopole.

L'un des faits marquants de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à Montréal est l'arrivée des premières vagues d'émigrants européens autres que britanniques. Parmi les nouvelles venues, on retrouve de nombreuses sages-femmes, diplômées de Londres, d'Édimbourg, de Berlin. Charlotte Führer, sage-femme allemande diplômée de Hambourg exercera sa profession pendant plus de trente ans à Montréal (1850-1880). Elle relatera dans ses Mémoires intitulés *The Mysteries of Montreal* les dessous de sa pratique où l'on retrouve abandons d'enfants, intrigues et drames amoureux<sup>8</sup>. Véritable polar et tableau des mœurs de l'époque, mais aussi vision autre de la vie montréalaise avant le tournant du siècle.

Au XX<sup>e</sup> siècle, avec l'implantation de nouvelles structures universitaires, légales et médicales, les sages-femmes disparaissent presque totalement du paysage social montréalais. Les bourgeoises, incitées par leurs médecins, s'orientent vers les nouveaux départements d'obstétrique des hôpitaux où on leur assure sécurité et confort<sup>9</sup>. Les plus pauvres, elles, se retrouveront dans les maternités-écoles, où elles serviront de «matériel pratique» pour les étudiants en médecine.

Devenue métropole canadienne, Montréal s'affirme graduellement au cours du XX<sup>e</sup> siècle comme point de rencontre des courants de pensée internationaux. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que ce soit dans cette ville que voie le jour, en 1977, un des groupes qui, inspiré par les revendications des féministes américaines, influencera le plus les revendications des Québécoises dans le domaine de la périnatalité au cours des années 1980 : Naissance-Renaissance. À l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la ville de Montréal faisait sortir de l'ombre, en lui rendant hommage, une des sages-femmes les plus importantes entre 1930 et 1950, Aurore Bégin. Dans ces lignes, nous avons voulu étendre cet hommage à toutes celles dont les noms ont été oubliés.

---

<sup>1</sup> ANQM, registres de la paroisse de Lachine, 21 mars 1704. Cette femme demande néanmoins de faire donner à l'enfant le nom du père.

<sup>2</sup> Sage-femme jurée: praticienne dans l'art des accouchements dont les expertises sont reconnues devant les cours de justice.

<sup>3</sup> ANQ, Archives judiciaires, PJN n<sup>o</sup> 328A, 12 juin 1703.

<sup>4</sup> Il existait différentes catégories de sages-femmes (sages-femmes ordinaires, du village, jurées devant le procureur ou salariées par le roi).

<sup>5</sup> Dictionnaire biographique du Canada, vol. III, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 338-339.

<sup>6</sup> ANQ-M, T1-1-88, documents de la juridiction de Montréal.

---

<sup>7</sup> Sœurs de Miséricorde, l'une des deux seules congrégations religieuses fondées par une Québécoise.

<sup>8</sup> Charlotte Führer, *The Mysteries of Montreal, Memoirs of a Midwife*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1984, 176 p.

<sup>9</sup> À la maternité de McGill, la vaisselle est en porcelaine et les chambres ont été aménagées par un décorateur de renom.